COPIE

Ville de Bourgoin-Jallieu

ARRIVÉ LE
20 JUIN 2023
SOUS-PRÉFECTURE
DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

FINANCES

DB230609067

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 29 Votants : 32

Absente : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

8 : BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire, se présente ainsi :

CA 2022	Investissement		Exploitation		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	504 209,98 €	301 797,57 €	503 585,45 €	550 472,68 €	1 007 795,43 €	852 270,25 €
Résultats de l'exercice	202 412,41 €			46 887,23 €	155 525,18 €	0,00 €
Résultats reportés		390 133,68 €		945 247,38 €	0,00 €	1 335 381,06 €
Résultats de clôture		**187 721,27 €**		**992 134,61 €**		**1 179 855,88 €**
TOTAUX CUMULES	**504 209,98 €**	**691 931,25 €**	**503 585,45 €**	**1 495 720,06 €**	**1 007 795,43 €**	**2 187 651,31 €**
Restes à réaliser	11 166,02 €				11 166,02 €	
RESULTATS DEFINITIFS		**176 555,25 €**		**992 134,61 €**		**1 168 689,86 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de :

- Constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- Adopter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Autoriser le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à la majorité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)